

N° 3 - AOÛT 2020

Le Bulletin

www.cercle-democratique.org

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 16 septembre, 18h45
Hôtel Mirabeau, Lausanne

SORTIE D'AUTOMNE

«Au Val d'Hérens»
Samedi 26 septembre, 08h00
Parking du Vélodrome,
Lausanne

SOIRÉE POLITIQUE

« Une politique écologique
de droite ? »
Mardi 13 octobre, 19h00
Café-Restaurant du « Vieux-
Lausanne », Lausanne



© Ville de Lausanne, service des routes et de la mobilité

Dossier spécial

Lausanne, place au vélo

- Une politique volontariste p. 18
- Interview de Florence Germond p. 19
- 100 kms de bandes cyclables dans le canton p. 21

ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION



Golay Immobilier

Gérance - Courtage - PPE

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01

Service location:
Tél. 021 341 01 10

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Administration de PPE
- Courtage

www.golay-immobilier.ch



uspi[®]
vaud

SwissRéseau



Festival du lit

BOXSPRING

chez votre partenaire

superba[®]
L'art suisse du sommeil

**MULTI
LITS**

Depuis plus de 35 ans à Lausanne

Bl de Grancy 14 - Lausanne - Tél. 021 617 39 40 - www.multi-lits.ch

ADRESSE DE LA RÉDACTION

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

RÉDACTION

Pascal Nicollier
redaction@cercle-democratique.org

CONCEPTION GRAPHIQUE

Art Direction
Gérard Lebet
g.lebet@art-direction.ch

IMPRESSION

Groux-Graph'Style SA
Aline Zerr
Ch. de Rionzi 58
1052 Le Mont/Lausanne
Tél. 021 641 61 41
info@groux-graphstyle.ch
www.groux-graphstyle.ch

PUBLICITÉ

Urbanic Régie publicitaire
Claude Froelicher
Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
Tél 079 278 05 94
claude.froelicher@urbanic.ch

TIRAGE

1000 ex.
4 parutions annuelles

CHANGEMENT D'ADRESSE

A annoncer à la rédaction

5
EDITO

9
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2020

10
SORTIE D'AUTOMNE
Au Val d'Hérens

12
DÉBAT POLITIQUE
*Une politique écologique
de droite est-elle
réellement possible ?*

13
RENDEZ-VOUS
CULTUREL
Le rucher école de la Pichollette

14
Regard libre
CRITIQUE CINÉMA

16
Regard libre
CRITIQUE LITTÉRAIRE

18
Dossier spécial
LE VÉLO EN VILLE



24
DROIT AU BUT
Pédaler droit

27
LES JEUNES
ONT LA PAROLE
Unité, quand tu nous tiens

30
VOTATIONS
Loi sur la chasse



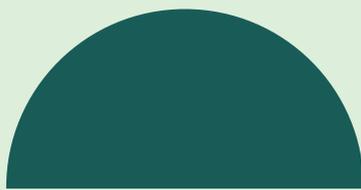
32
VIGNE DU CERCLE
*Une nouvelle génération
au command*

34
CŒUR À CŒUR
Toubib or not toubib

36
LE CLIC-CLAC...

39
LA GÂCHETTE
Le programme 2020/21

40
LE CALENDRIER



HOTEL BELLERIVE



**Idéal pour tous vos séjours
et ceux de vos connaissances**

Vue imprenable - Parking assuré - Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne

Tél.: +41 21 614 90 00

www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch

LIAUDET PIAL ASSAINISSEMENT

ECOENTREPRISE CERTIFICATION EXCELLENCE
DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIALE

Colonnes de chute
Tous les 5 à 6 ans

Eaux pluviales provenant du toit et de la terrasse
Tous les 5 à 8 ans

Drainage
Tous les 2 à 3 ans

Dérivation provenant de la douche, bain, évier et toilettes
Tous les 5 à 6 ans

Dérivation de cuisine
Tous les 2 à 3 ans

Dérivation de buanderie
Tous les 2 à 3 ans

Curage et nettoyage du radier
Tous les 5 à 6 ans

Pompes de relevage
Tous les ans

Séparateur à huile
Tous les 1 à 2 ans

Décanteur à boue
Tous les 2 à 3 ans

Canalisations communales
Tous les 2 à 4 ans

Drainage eaux claires
Tous les 2 à 3 ans

Legend: Rivière, lac Eaux usées Eaux claires

NOUS AVONS LA SOLUTION POUR VOS CANALISATIONS Intervention 24/7 numéro gratuit 0800 621 621 www.liaudet-pial.ch



L'EDITO

par Coryne Eckert
Présidente du CDL



Dans Lausanne à vélo on dépasse les autos...

Bienvenue dans ce 3^{ème} Bulletin de l'année consacré au vélo en milieu urbain. Nous le démarrons en fanfare avec un petit retour en 1972 où Joe Dassin sortait sa fameuse chanson «*La complainte de l'heure de pointe*». Vous vous souvenez certainement presque tous de cet air «*Dans Paris à vélo on dépasse les autos, A vélo dans Paris on dépasse les taxis*» et bien aujourd'hui c'est dans tout le canton et plus particulièrement à Lausanne que les rues offrent une place de choix à la petite reine.

Certains s'en offusquent, d'autres applaudissent. Les temps changent, le COVID est passé par là, alors adaptons-nous. Et si vous n'êtes pas adepte du vélo ou du e-bike - c'est mieux dans les rues lausannoises - vous aurez tout loisir d'étancher votre soif autour d'un

→ p. 7



INTERMANDAT
DEPUIS 1932

RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES



Plus de **30** experts
en révision, fiscalité et comptabilité
à votre service depuis 1932 pour trouver
la meilleure solution adaptée à
vos besoins.

www.intermandat.ch



Entreprise Forestière Daniel Ruch SA

1084 Carrouge (VD)

Tél. 021 903 37 27 et 079 449 58 44

www.danielruch.swiss



**TRAVAUX FORESTIERS
ACHAT DE BOIS / FORÊTS**

ELAGAGE

STABILISATION BIOLOGIQUE

TRANSPORT

GENIE FORESTIER



bon verre de chasselas sur une des nombreuses terrasses éphémères ou pas de la capitale (*merci à Pierre-Antoine de soutenir les restaurateurs*).

Autres points forts de ce numéro, notre Assemblée générale qui aurait dû se tenir en mars, et qui pour les raisons que vous connaissez a été reportée - se tiendra toujours à l'Hôtel Mirabeau le 16 septembre. Attention à l'heure qui a été avancée à 18h45 pour que nos membres, délégué-es du PLRV puissent rejoindre Montbenon pour assister au Congrès du parti qui se déroulera ce même jour.

Toujours en septembre, la visite du rucher prévue en juin vous est à nouveau proposée le mardi 22 septembre.

Une sympathique sortie d'automne en perspective

Et cette même semaine, le samedi 26 septembre, nous partirons en balade pour une journée en Valais et plus particulièrement dans le Val d'Hérens en passant par Isérables, les Pyramides d'Euseigne, puis Evolène où nous nous partagerons une vraie raclette au feu de bois au fromage de la région. Tout un programme...

Et nous serons déjà en octobre où nous vous convions à une soirée-débat sur un sujet qui devrait réunir une belle assemblée le mardi 13 octobre au Vieux-Lausanne : Une politique écologique de droite est-elle réellement possible ? Un vaste sujet dont nous aurions

déjà dû débattre en mai et que nous tenions à remettre à l'ordre du jour.

Dans ce numéro toujours, nous vous proposons une nouvelle rubrique « Regard libre » où nous ouvrons nos colonnes à des personnalités s'exprimant sur un sujet autre que politique, mais néanmoins susceptible de vous intéresser ou tout du moins vous divertir. Place donc au cinéma et à la littérature. Sans oublier nos rubriques incontournables que sont « Droit au but », « Les jeunes ont la parole », « Clic-clac » ou encore les réflexions du moment de notre cher Dr Eric Rochat et plein d'autres sujets d'actualité.

En espérant que vous passerez encore une bonne fin d'été et un bon début d'automne, nous nous réjouissons de vous retrouver en pleine forme à l'occasion de l'une de nos manifestations.

Prenez toujours soin de vous et de vos proches.



Retrouvez toutes les informations sur internet:

WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG

Et inscrivez-vous au «Courriel du CDL»!

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.

MAYOR

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



AXOR



ferblanterie
couverture
et entretien
de toitures

CheminduMoulin 1
Case postale 326
CH-1095 LUTRY
Tél. 021 791 34 93
Fax 021 791 38 33
jp.ceppi@vtxnet.ch

AG2020

Mercredi 16 septembre 2020

à 18h45

Hôtel Mirabeau

Av. de la Gare 31 – Lausanne

(L'assemblée est réservée aux membres du CDL)

Ordre du jour

- 1.** PV de l'assemblée générale du mercredi 3 avril 2019
(voir Bulletin n° 1/2020)
- 2.** Assermentation des nouveaux membres
- 3.** Rapport de la Présidente
- 4.** Rapport d'activité des commissions:
 - Bulletin, conférences, site internet
 - Divertissements
 - Visites-apéros / rendez-vous culturels
 - Santé & social
 - Tir
 - Orientation juridique
- 5.** Hommage aux membres décédés
- 6.** Comptes 2019
 - 6.1** Rapport de la commission de vérification des comptes
- 7.** Cotisations 2020
- 8.** Budget 2020
- 9.** Elections statutaires
 - 9.1** de la Présidente
 - 9.2** du comité
- 10.** Election de la commission de vérification des comptes 2020
- 11.** Election du porte-drapeau
- 12.** Membres vétérans 2019
- 13.** Propositions individuelles et divers
(toute proposition doit être annoncée au comité au moins quinze jours avant l'assemblée selon l'article 21 al. 4 des statuts)

**A l'issue de cette assemblée générale,
un apéritif dînatoire sera offert par le CDL.**



Sortie d'automne

Au Val d'Hérens

Samedi 26 septembre 2020

PROGRAMME

08h00 Rendez-vous au parking du Vélodrome

08h15 Départ en direction de Riddes

09h15 env. Arrivée à Riddes

09h45 Montée en téléphérique en 6 minutes 30 à Isérables
Pause café-croissant à l'Auberge du Mont-Gelé
Descente sur Riddes avec le téléphérique. Reprise du car et voyage en direction de Sion, Vex. Arrêt aux **Pyramides d'Euseigne**

12h45 Repas de midi (raclette) au restaurant « Au Vieux Mazot », chez Raymonde à Evolène
L'après-midi, temps libre dans la station

16h30 Sur la route du retour, **dégustation de vins** dans une cave de la région

19h00 env. Arrivée à Lausanne

Prix: CHF 80.- par personne



© d.von kaenel

Les Pyramides d'Euseigne, dans le Val d'Hérens, constituent l'une des plus remarquables curiosités naturelles du canton du Valais. D'une hauteur de quelques vingt mètres, les cheminées des fées ou pyramides d'Euseigne sont une création extraordinaire de la nature.

Bulletin d'inscription

Payable sur le compte postal suivant:
Cercle Démocratique Lausanne
CH43 0900 0000 1000 0763 3

Un bulletin de versement peut vous être envoyé sur demande lors de votre inscription

Inscription obligatoire : réponse jusqu'au jeudi 17 septembre dernier délai

- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante:
Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11,
1004 Lausanne

Nom:

Prénom:

Téléphone:

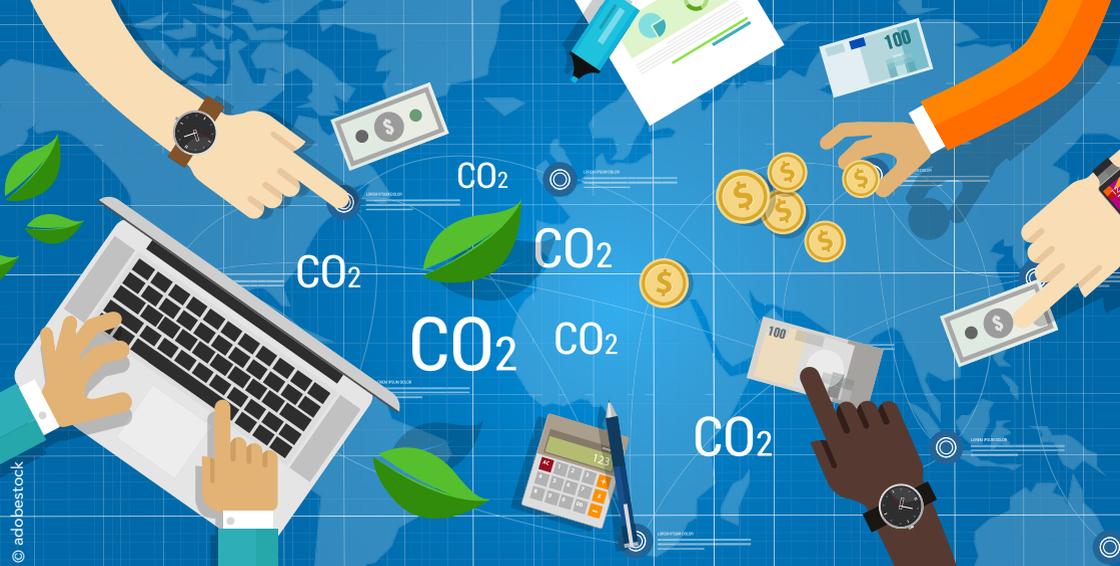
Nombre de personne(s):

Je désire un bulletin de versement:

Date:

Signature:





► **Olivier Meuwly**
Vice-Président du CDL

Soirée-débat

UNE POLITIQUE ÉCOLOGIQUE DE DROITE EST-ELLE RÉELLEMENT POSSIBLE ?

La soirée initialement prévue le mardi 26 mai 2020 a dû être reportée en raison du Covid-19 (cf. Bulletin 2/2020 – mai 2020, page 8-11).

Le Cercle démocratique reprogramme la soirée débat sur la politique écologique **le mardi 13 octobre à 19 heures** au **Café-Restaurant du Vieux-Lausanne**, rue Pierre-Viret 6.

La soirée se prolongera autour d'une collation.

Pour des raisons d'organisation, merci de vous annoncer à:
olivier.meuwly@cercle-democratique.org



RENDEZ-VOUS

par Pierre-Alain Meystre
Commission culture

Culturel

Visite du rucher école de la Picholette...

... et présentation du monde des abeilles par une apicultrice.



Malheureusement, pour les raisons trop connues de tous, la visite de rucher prévue le 4 juin a dû être annulée.

Je vous propose le même programme à une nouvelle date:

le mardi 22 septembre à 15 heures.

Pourquoi 15 heures ? Les abeilles ont une vie qui est organisée avec le soleil. Alors, si l'on veut faire une courte visite à une ruche, il faut faire avec !

Programme de notre rencontre :

Présentation du monde des abeilles par **Catherine Meystre**.

Visite du rucher école avec (si le temps le permet) visite d'une colonie.

Dégustation de divers miels.

Apéritif sur place.

Attention: même si rarement les abeilles peuvent piquer, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de piqûre.

Quelques drapeaux suisses vous aideront à trouver le lieu de rencontre.

Bulletin d'inscription

Rendez-vous:
mardi 22 septembre à 15 heures

Adresse:
Rucher école de la Picholette,
Société d'apiculture de Lausanne et environs
Ch. de la Picholette, Le Mont-sur-Lausanne

Programme:
15h00: Rendez-vous
16h30: Apéritif et fin de la visite

Inscription obligatoire jusqu'au 11 septembre*

- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante: Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Nom:

Prénom:

Téléphone:

Nombre de personne(s):

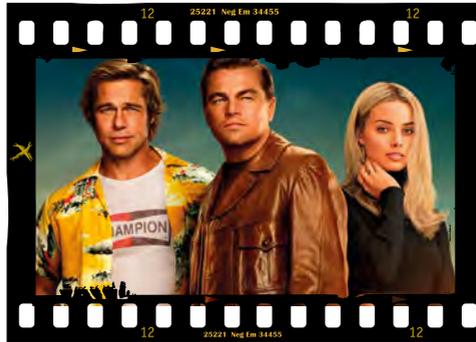
Date:

Signature:

***dernier délai**



Mon histoire d'amour avec *Once Upon a Time... in Hollywood*



Once Upon a Time... in Hollywood a fait sensation lors de sa sortie l'année dernière. Dernier film en date de Tarantino, avant-dernier selon le programme qu'il s'est fixé d'une œuvre complète en dix films. La polémique, dont le réalisateur est coutumier, n'a pas manqué: trop grande prise de liberté avec l'histoire, parce que dans le film l'actrice Sharon Tate n'est finalement pas assassinée par la secte des Manson, qui eux au contraire se font massacrer, dans une scène de violence très «tarantinienne» et par conséquent jouissive. Polémique parce que le film est une fable, un rêve qui imagine une histoire «où ça se serait passé autrement». Ce rêve est un chef-d'œuvre absolu, mon coup de cœur, avec lequel j'entretiens depuis près d'une année une histoire d'amour qui n'a pas fini de m'envoûter.

Deux histoires qui mêlent la réalité et la fiction pour se rejoindre à la fin. La première histoire, aux personnages plus ou moins fictifs, c'est celle de Rick Dalton (Leonardo DiCaprio), une star du western progressivement désuet d'Hollywood, et de son meilleur ami et cascadeur Cliff Booth (Brad Pitt). Cette première histoire, c'est l'histoire de deux protagonistes du vieux cinéma, du vieil Hollywood, le Hollywood d'avant 69. La seconde histoire est animée par deux vedettes du nouveau cinéma: Roman Polanski (Rafal Zawierucha) et son épouse Sharon Tate (Margot Robbie). Les deux intrigues se répondent tout au long du film, mais ont encore ceci en commun

que les Polanski sont les voisins de Dalton à Beverly Hills.

Dans ce petit monde du sommet du cinéma, les deux aventures se déroulent dans une ambiance qui raconte une époque tout en fable, dans une ambiance pourtant bien réelle. Les boulevards, la fête, l'ivresse, les cigarettes (qui débordent carrément de la voiture quand Dalton ouvre sa portière), les plateaux de tournages, les hippies, le soleil – en fait, le rêve. Un rêve qui est pourtant bien réel. Eh bien oui, parce que si tout «n'était pas mieux avant», la légèreté de vie, le Hollywood fou et grandiose des sixties, «c'était bien mieux avant». Avec les plans de pieds des femmes, la nostal-

gie est l'autre fétichisme absolu de Tarantino.

L'ambiance nostalgique et totalement déjantée font de *Once Upon in... Hollywood* un rêve. Mon grand rêve. Mon fétichisme à moi. Mais il en faut plus pour faire de ce film un chef-d'œuvre : son trio d'acteurs. Un DiCaprio plus drôle et ridicule que jamais, tout en étant extrêmement touchant. Un Pitt tout aussi drôle que son collègue, qui porte en outre dans sa dégaine et son attitude la responsabilité d'incarner l'époque, et qui se montre dans une beauté qui en aura marqué plus d'une – et d'un aussi. Et il y a Robbie. Je ne sais pas par où commencer pour parler d'elle. Mes mains tremblent. Mon cœur palpite.

Margot Robbie, la beauté féminine

Margot Robbie a été révélée à l'international par Martin Scorsese dans *Le Loup de Wall Street* (2013). Elle avait vingt-trois ans, et c'était déjà une sacrée bombe de chez bombe. Même un aveugle ne peut pas le nier. Je veux bien que j'ai un penchant pour les blondes, mais elle dépasse la simple catégorie de blonde. Elle est le nec plus ultra de la beauté féminine. C'est un fait. Néanmoins, entre trouver qu'une femme est belle, peut-être la plus belle, et en tomber amoureux, il y a un pas à franchir.

Je l'ai franchi, ce pas. Ou plutôt, c'est Tarantino qui m'a permis de le franchir. En Sharon Tate, Margot Robbie n'a jamais été aussi mise en valeur. Et Sharon le mérite bien. En plus de la personnalité attachante qui s'impose à l'écran, de sa naïveté légèrement enfantine et gravement craquante, elle est mise en valeur par la photographie et par le costume. Lorsque la caméra la filme en dansant, dans sa chambre ou dans une fête, le plan rapproché épouse son corps à merveille ; on en suit les mouvements doux, et on ne décroche plus. Les tenues qu'elle porte, évidemment très sixties, ne jouent pas la provocation. La fille est sexy, certes,

mais Tarantino n'a pas voulu l'exposer de la même manière que Scorsese dans *Le Loup de Wall Street* : tout est dans la pudeur et la suggestion. Ce qui en fait vraiment notre petite chérie du film : sublime et attachante. Inoubliable souvenir de la scène où elle est au cinéma, avec son pull col roulé noir, grosses lunettes sur le nez, et les pieds nus sur le fauteuil de devant, donc au premier plan. C'est là que je suis vraiment tombé amoureux.

Mon histoire d'amour avec *Once Upon a Time... in Hollywood* a donc un visage, celui de Margot. D'une Margot dans un film dont je suis donc directement tombé aussi amoureux. Et je suis tombé amoureux de Tarantino, que j'ai commencé à découvrir davantage à partir de ce film. Et je suis tombé amoureux du cinéma. Le cinéma qui est ici une fable, un rêve qui se clôt sur une scène définissant en quelque sorte le cinéma. Après avoir été sauvé par son ami Booth des Manson qui, dans le 9 août 1969 du film, ne sont pas allés chez les Polanski, mais chez les Dalton (pas de chance pour eux car ils finissent cramés avec deux testicules en moins avant de mourir), Dalton se rend chez Sharon, qui est chez elle avec des amis.

Ils font connaissance, la caméra s'élève, et s'élève la musique on ne peut plus émouvante de Maurice Jarre (un maître pour les musiques de films !) Miss Lillie Langtry, tirée du film *Juge et Hors-la-loi* (John Huston, 1972). Ce film est l'un des préférés de Tarantino, mais il faut noter aussi la phrase de l'incipit : « Peut-être que ça ne s'est pas passé comme ça, mais ça aurait dû... » Oui, ça aurait dû... Sharon Tate n'aurait pas dû subir cet atroce massacre dans sa maison avec ses amis alors qu'elle était enceinte. Ça aurait dû se passer autrement. Dans *Once Upon a Time... in Hollywood*, ça s'est passé autrement. C'est à ça que sert le cinéma. C'est pour ça qu'on l'aime. C'est pour ça qu'il nous permet de rêver... et de mieux vivre.

Ecrire à l'auteur : loris.musumeci@lerégardlibre.com

Roland Jaccard,
provocateur parmi les pisse-froid



Lucides sur l'état d'un monde acceptant de moins en moins les mauvais esprits, mais de plus en plus les esprits mauvais, quelques mortels, très rares, font le choix de la provocation. Et certains d'entre eux, parce qu'ils sont artistes, s'y livrent jusqu'au bout. Roland Jaccard en est. L'un de ses récents ouvrages, Dis-moi la vérité sur l'amour, figure parmi les très bons crus de l'actualité littéraire romande des derniers mois. Mais pour apprécier tel animal, il faut savoir accepter les contradictions de la condition humaine. Et donc comprendre ce qu'est la littérature. Critique.

«Il faut se prêter aux autres et ne se donner qu'à soi-même»: cette phrase est tirée de l'ouvrage Dis-moi la vérité sur l'amour, un recueil de médiations publié en novembre dernier, et elle résume assez bien le crédo de son

auteur. Roland Jaccard s'affiche comme un nihiliste, qui ne voit pas même de sens dans la solitude qui constitue sa fatidique issue. Psychanalyste, éditeur, journaliste-chroniqueur passé du quotidien socialiste suisse Le Peuple au mensuel réactionnaire français Causeur, en faisant un long détour par Le Monde, celui des grandes années, Roland Jaccard est un énergumène délicieux parce que scandaleux.

Qui suit l'auteur sur les réseaux sociaux n'apprendra rien sur les grandes lignes de la pensée contradictoire de l'auteur avec cette nouvelle livraison éditée par l'Aire dans la belle collection « Le Banquet ». On peut néanmoins y flairer l'origine quotidienne de ses réflexions. Car une pensée est toujours enracinée. Celle de Jaccard a le goût des whiskys bus au bar d'un palace : « Les criminels ont sur les écrivains un énorme avantage: ils n'écrivent pas, ils agissent. » Elle a la couleur des yeux des jeunes filles, asiatiques de préférence : « L'amour devrait être réservé à l'adolescence [...]. Cette légèreté s'enfuit si vite. »

Comment cet être de l'ultime a-t-il pu survivre à tant d'années de folie contemporaine ? Roland Jaccard l'écrit lui-même : son père et son grand-père se sont suicidés. Qu'est-ce qui retient donc cet homme au sein d'un monde qu'il tient en horreur ? Dis-moi la vérité sur l'amour contient peut-être quelques éléments de réponse. Si la vérité sur l'amour est tragique – il n'y a d'amour que de jeunesse – restent tout de même l'amitié et l'admiration. Le pessimisme nu de l'écrivain n'est pas inhabité : il est en dialogue permanent avec des auteurs, des chanteuses, des cinéastes qu'il a aimés et qui font les titres de ses chapitres. Dont le poète américain Richard Brautigan :

« Noël, m'a-t-il dit, était un vrai problème pour lui: il le passait dans des cinéma porno. Voilà qui me l'a rendu proche. Il n'avait aucun sens musical,

mais achetait des disques uniquement pour les filles sur les couvertures. Voilà qui me l'a rendu encore plus proche. Il attendait des femmes un amour inconditionnel et des pardons successifs. Il haïssait les féministes. Comment n'aurais-je pas pu aimer Richard Brautigan ? »

Un artiste intègre, c'est comme un album-concept : on accepte de l'écouter en entier, ou on ne l'écoute pas du tout. Qu'on se le dise. Roland Jaccard, avec ses défauts indéniables, dont il joue avec malignité, est un auteur à recevoir dans sa bibliothèque et à ouïr jusque dans ses sorties pyrthoniennes les plus ténébreuses. Ne serait-ce que pour nous rappeler que l'optimisme n'a pas pour vocation d'être totalitaire. Entre la liberté choisie et le bonheur imposé, Roland Jaccard a choisi la liberté.

Ecrire à l'auteur : jonas.follonier@leregardlibre.com



Lausanne:

► **Sacha Vuadens**

*Direction des Finances et de la Mobilité
Secrétariat général, Ville de Lausanne*

La Ville de Lausanne a pris ces derniers mois plusieurs mesures visant à donner plus de place à la mobilité douce, et notamment aux vélos: ouverture des quais d'Ouchy et de Belgique aux promeneuses et promeneurs les fins de semaine, près de 7.5 kilomètres de pistes cyclables tracées d'ici la rentrée, 18 zones modérées créées ou étendues, ou encore la rue Centrale consacrée au marché et à sa clientèle, à pied ou à vélo, les samedis.

La politique volontariste menée par la Municipalité lausannoise a trouvé un ac-

cueil favorable auprès de la population et des acteurs économiques dans cette période de déconfinement. Il faut ajouter que, comme le montre la dernière édition de l'observatoire de la mobilité lausannoise, publiée en mai dernier, ces mesures ne viennent que renforcer une tendance constatée depuis plusieurs années d'un report vers la mobilité douce: les passages de cyclistes au centre-ville ont en effet progressé de 54% sur 2 ans, tandis que le trafic individuel motorisé en ville (TIM) est en recul de 2.4%. La fréquentation des transports publics a, quant à elle, augmenté de 8.2% en 3 ans. Florence Germond, conseillère municipale lausannoise en charge de la mobilité répond à quelques questions.

Florence Germond, pourquoi la Ville de Lausanne met-elle autant l'accent sur le développement du vélo?

Votre question appelle plusieurs réponses,



place au vélo

*Un exemple d'aménagement sur l'avenue
Frédéric-César-de-la-Harpe*

tant la mobilité douce, et particulièrement le vélo, est source de bénéfices à tous niveaux. Tout d'abord il faut rappeler que les sources majeures d'émission de CO2 sont les bâtiments et le transport, qui représentent à eux seuls plus de la moitié de la totalité des émissions des gaz à effet de serre en Suisse. Mettre en place des mesures concrètes d'aménagement de l'espace public en faveur des vélos, mais aussi des piétons et des transports publics, constitue donc l'un des principaux leviers des communes dans la lutte contre les changements climatiques. Ensuite, il s'est avéré qu'il était très important pour la Municipalité, particulièrement suite à la période de semi-confinement, de pouvoir redonner une partie de l'espace public à tous les Lausannoises et Lausannois afin qu'elles et ils puissent en profiter en étant à même de respecter les normes sanitaires de distance physique. Enfin, les bénéfices de la pratique quotidienne du vélo

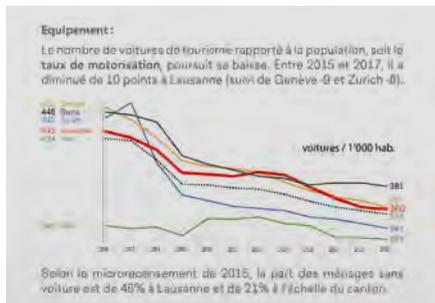
ne sont plus à démontrer et il est à mon sens primordial que tous les pouvoirs publics, fussent-ils communaux, apportent leur pierre à l'édifice pour la promotion de la santé de la population.

La période de confinement n'a-t-elle pas justement vu une progression de l'utilisation des véhicules motorisés par la population ?

Oui, c'est exact. Nos services ont constaté une modification des pratiques de déplacement durant les premières semaines du déconfinement avec une forte hausse de la part modale des déplacements automobiles. Toutefois, si l'on peut comprendre que la crise sanitaire a pu inciter les usagères et les usagers à se replier, du moins pour un temps, vers des modes de transports réputés plus sûrs dans un contexte de pandémie, nous y avons également vu un signe qu'il fallait renforcer

→ p. 20

le développement d'itinéraires cyclables et piétons afin d'améliorer la confiance de la population à y faire recours. Aujourd'hui, nous pouvons dire que la Ville a su améliorer et sécuriser les déplacements à pied ou à vélo en ville, en permettant aux usagères et usagers de respecter les normes sanitaires, et sans qu'elles et ils ne renoncent à leurs loisirs.



Plusieurs voix se sont élevées sur la rapidité de mise en place des mesures et du manque d'implication de certains acteurs, comme les commerçants. Certains de ces derniers manifestent une certaine crainte que la suppression de places de stationnement empêche leurs clients d'accéder à leur échoppe. Que leur répondez-vous ?

Les représentants des milieux économiques ont été informés en amont des annonces des mesures d'aménagement de l'espace public. Avec mon collègue Pierre-Antoine Hildbrand, en charge de l'économie, nous avons rencontré les représentants des commerçants lausannois et leur avons présenté les mesures en faveur de la mobilité douce, ainsi que celles concernant l'extension des terrasses des établissements publics. Nous avons eu des réactions positives à l'idée que la Ville décide si rapidement de prendre des mesures aussi concrètes. Ensuite, si l'on peut comprendre les craintes légitimes de certains commerçants, plusieurs études montrent que privilégier les espaces dédiés aux vélos et aux piétons favorise également la fréquentation des commerces alentours. Enfin, il faut rappeler

qu'une infime partie des places de stationnements est concernée par des suppressions, à peine quelques pourcents, et que ces places supprimées avaient pour la plupart un taux d'occupation largement plus bas que d'autres en ville.



Les mesures prises par la Ville de Lausanne en matière d'aménagement cyclables sont pour l'instant des mesures temporaires. Pouvez-vous dire si elles ne sont pas finalement appelées à être pérennisées ?

La Ville a en effet bénéficié du cadre légal assoupli par le Canton en matière d'aménagement cycliste provisoire. Cet assouplissement est une aubaine pour la Ville, en ce sens qu'il permet de tester les mesures en temps réel et de récolter des données précieuses sur l'impact qu'elles ont sur les cyclistes, mais également sur le trafic routier. De toute manière, les procédures facilitées ne nous dispensent pas de mettre à l'enquête les tronçons que nous souhaiterons pérenniser.

Et vous, Florence Germond, comment vous déplacez-vous à Lausanne ?

Je travaille principalement entre l'Hôtel de Ville et la place Chauderon, donc je privilégie la marche. Toutefois, j'ai été amenée hier à faire le tour de plusieurs chantiers majeurs pour la Ville. Je me suis donc déplacée entre ces nombreux points en vélo.

Électrique, le vélo ?

(rires) Oui pour cette visite. En revanche j'utilise habituellement un vélo standard pour mes déplacements.



100 KILOMÈTRES DE BANDES CYCLABLES PROVISOIRES RÉALISÉES PAR LE CANTON DURANT L'ÉTÉ

► **Nicolé Schick**
*Direction générale de la mobilité
et des routes (DGMR)*

La crise sanitaire due au COVID-19 a eu et continuera à avoir un impact sur les comportements en matière de mobilité. Selon les projections post-confinement, jusqu'à 10% des utilisateurs habituels des transports publics pourraient désormais se tourner vers la voiture, générant une saturation du réseau routier, de la pollution et du bruit. En parallèle, l'usage du vélo a fortement augmenté durant le confinement. Cette tendance va sans doute se renforcer chez les usagers ces prochains mois, qui pourraient chercher à éviter les transports publics et les contacts. D'autant que le vélo fait de plus en plus d'adeptes, prêts à faire leurs trajets domicile-travail avec ce moyen de transport rapide, écologique et idéal pour les distances de moins de 10 kilomètres. Considérant que 50% des déplacements dans le canton de Vaud font moins de 3 km, le potentiel d'utilisation du vélo est très important.

Ces éléments ont conduit le Canton à mettre en place des mesures inédites et nécessaires afin d'accompagner au mieux la reprise des déplacements et la cohabitation entre vélos et voitures. D'ici la fin de l'été, 100 kilomètres d'aménagements cyclables provisoires

« L'amour c'est comme un oiseau, ça voyage
très loin » - Joe Dassin



Créateur officiel de souvenirs depuis 1953 !

BUCHARD
Voyages

☎ 027 306 22 30 - www.buchard.ch



CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY

Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

fidal

Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1979

Maîtrise et performance

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises



Siège: Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne
Distributeur et courtier: Royale de la Maladière 28 - 1022 Chevroux-près-Florence
Tél: 021 342 58 05 - Fax: 021 342 50 39
fidal@fidal.ch



Roger Gremper SA

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INSTALLATIONS SANITAIRES-CONSEILS ENERGETIQUES
SERVICE DE DEPANNAGE

**Maîtrises Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien**

021 624 67 23
079 210 82 37

www.grempersa.ch
info@grempersa.ch

AV. D'ÉCHALLENS 38
1004 LAUSANNE

seront réalisés sur les routes cantonales hors traversée de localité, qui sont de sa compétence. Les tronçons identifiés font partie du réseau cantonal cyclable tels que définis dans la stratégie cantonale de promotion du vélo et sont proches des agglomérations ou reliés aux centres régionaux. Leur largeur suffisante permet le marquage de bandes cyclables de 1,5 mètre, tout en garantissant les déplacements et la sécurité de l'ensemble des modes de transport.

L'objectif de ces aménagements est d'inciter la population vaudoise à utiliser le vélo plutôt que la voiture pour ses déplacements pendulaires et de loisirs, à sécuriser les déplacements à vélo et, en parallèle, à sensibiliser les automobilistes à la présence des cyclistes. Mises en œuvre rapidement pour répondre aux enjeux du déconfinement, ils feront par la suite l'objet d'une adaptation qualitative et normative dans le cadre des projets d'entretien et d'aménagements de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

Des mesures complémentaires aux aménagements cyclables en milieu urbain

Afin de garantir la cohérence et la continuité des aménagements sur l'ensemble du territoire vaudois, les mesures cantonales doivent être complétées par des réalisations en localité, de compétence communale. Les agglomérations et les localités offrent en effet un potentiel de report modal important. Ce sont là aussi que les volumes de trafic y sont les plus élevés. Des itinéraires cyclables sûrs et continus sont des conditions préalables pour que le vélo soit davantage utilisé comme moyen de transport de prédilection.

Depuis le mois de juin, le Canton a de fait intensifié ses contacts avec les communes afin de les encourager à prioriser la réalisation de projets favorisant les déplacements à vélo, notamment via la mise en œuvre de mesures provisoires par le biais des procédures simplifiées et accélérées, comme par exemple : le marquage de bandes cyclables, l'affectation d'une voie de trafic individuel motorisé ou de places de stationnement aux cycles, l'autorisation de circulation des vélos dans les couloirs de bus, le jalonnement d'itinéraires locaux ou encore l'aménagement de parkings à vélos.

Pour soutenir les communes dans la réalisation de ces mesures, un guide pratique a été élaboré par le Canton afin de présenter des aménagements simples et rapides à mettre en œuvre en localité.

Renseignements complémentaires

Site internet : www.vd.ch/amenagements-cyclables-provisoires



DROIT AU BUT

par Pascal Nicollier

Orientation juridique du Cercle démocratique



La loi suisse distingue les véhicules automobiles et les cycles en ce sens que les premiers ont un moteur, que les autres n'ont pas. Mais depuis l'apparition de bicyclettes électriques, cette distinction est devenue plus complexe. Enfourchons notre monture et parcourons un petit tour d'horizon des cycles, hop ! en route ! Voici comment pédaler droit.

Intéressons-nous d'abord aux cyclistes. La législation sur la circulation routière précise que **les enfants n'ayant pas encore six ans ne peuvent conduire un cycle sur les routes principales que sous la surveillance d'une personne d'au moins seize ans**. À 14 ans, il devient possible de rouler avec une assistance électrique, mais il faut alors un permis de la catégorie M (cyclomoteur); ce permis n'est plus requis à 16 ans pour les vélos électriques limités à 25 km/h, mais pour les Fangio qui foncent à 45 km/h, le permis «M» reste de mise, il faut

alors une plaque d'immatriculation et le casque devient obligatoire. **Dès 16 ans, il est aussi possible de transporter un enfant sur une remorque ou un siège spécialement aménagé à cet effet**, mais étonnamment, il faut être adulte pour conduire un chien en laisse avec son cycle.

À la condition de l'âge s'ajoute celle de la taille: **les enfants n'utiliseront un cycle que s'ils peuvent actionner les pédales**. La loi relève parfois simplement du bon sens... Mis à part le jeune âge et la taille, l'aptitude à piloter un véloci-

pède dépend de l'état de son utilisateur: **des personnes souffrant d'une maladie physique ou mentale, voire d'une autre forme de dépendance ne sont pas forcément admises sur les routes.** Ce que l'on sait moins: **toute personne qui a mis en danger la circulation de façon grave ou à plusieurs reprises, ou encore qui a circulé en étant prise de boisson risque fort de se voir interdire toute chevauchée.** Donc l'éthylomètre peut non seulement mettre votre voiture à l'arrêt, mais aussi votre petite reine.

Si le cycliste ne peut pas emprunter des voies réservées aux piétons, il a cependant l'exclusivité des pistes cyclables (sauf pour les cycles pouvant aller à 45 km/h qui ne peuvent emprunter ces pistes que le moteur arrêté). Il y a encore d'autres exclusivités. **Les cyclistes ont le droit de remonter une file de véhicules (en principe arrêtée) par la droite si l'espace est suffisant,** ce que ne doivent notamment pas faire les motocyclistes, contrairement à ce que l'on voit souvent. **Les cycles peuvent être parkés sur le trottoir,** pour autant qu'il reste un espace libre d'au moins 1,50 m pour les piétons. En obliquant, les voitures circulant sur la chaussée contiguë à une piste cyclable doivent accorder la priorité aux cyclistes. **Dans les giratoires, les cyclistes peuvent déroger à l'obligation de tenir leur droite et donc rouler au centre.** Ces petites exclusivités ne doivent cependant pas faire oublier que la voie publique est avant tout l'affaire de prudence et d'attention. Nous savons tous que sur une même voie, les voitures circulent sur la partie gauche et les cycles sur la partie droite. **Les cyclistes peuvent cependant déroger à l'obligation de circuler à droite** sur les voies permettant d'obliquer à gauche et sur les voies obliquant à droite où les cycles peuvent, conformément au marquage, continuer tout droit contrairement aux véhicules en général. Quoi

qu'il en soit, le conducteur annoncera tout changement de direction, y compris vers la droite. Même le cycliste qui veut déboîter en vue d'en dépasser un autre doit annoncer son intention. Le signe donné doit être interrompu sitôt terminé le changement de direction. Les cyclistes peuvent néanmoins cesser de faire le signe déjà pendant le changement de direction.

Il est interdit aux cyclistes de rouler côte à côte, sauf s'ils sont en formation de plus de dix unités, lorsque la circulation cycliste est dense, s'ils se trouvent sur une piste cyclable ou dans des zones de rencontre. Attention donc aux pelotons, qui peuvent ainsi prendre de la place sur la chaussée.

Une bicyclette peut aussi servir à transporter des objets. Mais ils ne doivent pas empêcher de faire des signes de la main ou être susceptible d'entraîner un danger; ils ne dépasseront pas une largeur d'un mètre.

En cas d'accident, la responsabilité civile des cyclistes est régie par le code des obligations. Le fonds national de garantie couvre la responsabilité civile pour les dommages causés en Suisse par des cycles, lorsque l'auteur du dommage ne peut être identifié ou que le dommage n'est couvert ni par lui-même, ni par une assurance responsabilité civile, ni par un tiers responsable du dommage à la place de l'auteur, ni par une autre assurance.

Enfin, pour ceux qui préfèrent les cycles des autres, il faut savoir le «vol d'usage» est punissable, comme pour les autres véhicules: **celui qui utilise, sans droit, un cycle, est puni de l'amende.** Si l'auteur est un proche ou un familier du possesseur, la poursuite pénale n'a cependant lieu que sur plainte. Alors si votre frère, sœur ou conjoint vous le permet, empruntez-lui sa bicyclette de bon matin, partez sur les chemins et sentez-vous pousser des ailes!

H. Milliquet

SERRURERIE



Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 21
1004 Lausanne

aerovent.ch
un souffle nouveau

Hôtel
Mirabeau

LAUSANNE

L'hôtel est un des trésors méconnus de la ville.
Situé à seulement 400 mètres de la gare
et du métro de Lausanne, cet hôtel 4 étoiles
propose 75 chambres au calme inattendu.

AVENUE DE LA GARE 31, LAUSANNE
www.mirabeau.ch

ricksan^{sa}

Sanitaire-chauffage
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

✚ maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88
fax 021 625 38 86
www.ricksan.ch



Confiez

l'administration



de votre PPE,



villa, immeuble

à des professionnels



SICOSA SA - A votre service depuis 1955
Avenue Recordon 32 bis – 1004 Lausanne
021 624 40 45 – info@sicosasa.ch

cer^p

uspi^p



LES JEUNES ONT LA PAROLE...

par Nicolas Secretan

Vice-président des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois

Unité, quand tu nous tiens...

2020, quelle année ! En dehors de toute les catastrophes qui s'abattent sur nous, elle aura eu cela de bon de nous remémorer l'importance d'un pays uni et actif d'une seule et même voix. Habitué à la séparation des pouvoirs en vingt-six différentes petites unités, il nous a à tous été difficile d'assimiler la mainmise du Conseil fédéral sur la gestion de la crise – et pourtant ! Cette méthode drastique nous a sans doute évité un printemps pire encore. Bien que non souhaitable au quotidien, cette unification nationale nous a permis d'avancer vers un but commun. Pourquoi donc ne pas s'en inspirer pour l'avenir post-covid ?

Mes propos semblent assez utopiques, il est vrai. Surtout en politique: une alliance entre les Verts et l'UDC semble assez difficile. Néanmoins, peut-être que c'est ce qu'il nous faut, à long terme: privilégier les alliances plutôt que les affrontements.

À L'ÉTRANGER

Les exemples à l'étranger ainsi que dans tout domaine, politique ou non, sont extrêmement parlants. On peut citer en vrac les alliances entre start-ups et entreprises traditionnelles, qui travaillent ensemble vers un but commun plutôt que de se grignoter réciproquement des parts de marché, ou encore le mouvement Black Lives Matter en réponse à la



mort de George Floyd où l'on a pu voir des jeunes et leurs aînés sur les cinq continents, peu importe leur genre et leur couleur de peau, s'unir face aux violences policières.

UNIS EN 2020

Peut-être qu'il aura fallu une pandémie mondiale, une catastrophe climatique et de pauvres victimes abattues sans raison pour que l'on comprenne l'importance de l'unité, tant en Suisse qu'à l'étranger. Soit. On ne peut pas changer le passé, mais essayons au moins d'embellir l'avenir. À notre échelle, il s'agit surtout de se focaliser sur notre façon de faire de la politique en Suisse, belle mais complexe de par nos douze partis politiques et nos vingt-six cantons, le tout en quatre (parfois même cinq) langues.



**Je peux
compter
sur lui!**

pour ma future maison

L'économie durable est l'affaire de tous !

**Choisissez des
entreprises locales
pour vos travaux**

construirevaudois.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Pour votre publicité dans le
**BULLETIN DU CERCLE
DEMOCRATIQUE LAUSANNE :**

urbanic
Régie publicitaire

**Chemin de Sous-Mont 21 - 1008 Prilly
info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94**

LEVEE DE BOUCLIERS FACE A L'INITIATIVE DE L'UDC

L'initiative «Pour une immigration modérée» de l'UDC, également connue sous le nom d'initiative de limitation, aura provoqué un bien rare exemple de parfaite unité politique dans nos contrées. En effet, tous les partis ainsi que les associations faitières et autres combattent activement cette initiative. Bien évidemment la cause est noble, mais elle n'est



que la réaction a un problème, et non une action. Ne pourrait-on pas atteindre une certaine forme d'unité dès la première étape ?

ECOLOGIE ET FINANCE

Un autre exemple serait les manifestations pro-climat en 2019 qui ont engendré une guerre ouverte entre les écologistes et les grandes banques. Aujourd'hui, le Conseil fédéral souhaite mettre en avant la finance durable, afin que ces deux entités auparavant opposées travaillent main dans la main vers un but commun.

Toujours dans l'univers bancaire, les avancées actuelles vers une meilleure reconnaissance des technologies informatiques de la finance décentralisée n'auraient pas été possibles sans le travail conjoint de différents acteurs politiques dont Matthias Müller, la FINMA et les différentes entreprises concernées.

Pourtant, ces différents acteurs s'attaquaient de front il y a encore quelques années. Notre univers change, et c'est tant mieux !

IL RESTE TANT A FAIRE

Il y a au niveau fédéral quantité de dossiers actuellement sur la table qui sont bloqués par des oppositions de tout bord. Bien sûr, tout ne peut pas se régler par une unité parfaite, cela serait irréaliste. En dehors du simple principe de collégialité, une unité politique dès le lancement d'un projet servirait à tout le monde. Cela nécessite une grande ouverture d'esprit et de la patience pour tous les acteurs impliqués, mais le jeu en vaut la chandelle.

C'est de cela dont nous avons besoin, à l'avenir. Malgré des opinions diamétralement opposées, les différents intervenants politiques de notre beau pays peuvent s'unir vers des buts communs, afin de travailler efficacement et durablement pour un monde meilleur.



Votons !

Le 27 septembre prochain, nous sommes appelés à voter sur la révision de la loi sur la chasse, la protection des mammifères et des oiseaux sauvages. Cette révision est non seulement le meilleur compromis possible, mais est surtout nécessaire et essentielle.

Si nous parlons, durant cette campagne, principalement de la loi sur la chasse, celle-ci ne concerne pas uniquement ce secteur. En effet, elle vise également à la protection des mammifères et des oiseaux sauvages. Datant de 1985, cette loi mérite clairement d'être actualisée. La révision proposée édicte des règles claires tant pour la régulation d'espèces protégées, que pour la protection des animaux sauvages et de leur habitat.

Cette loi vise plusieurs objectifs : la conservation de la diversité des espèces et celle des biotopes des mammifères et oiseaux indigènes et migrateurs vivant à l'état sauvage ; la préservation des espèces animales menacées ; la réduction à une proportion supportable des dégâts causés par la faune sauvage aux forêts et aux cultures ; l'exploitation équilibrée par la chasse des populations de gibier.

Régulation ne signifie pas disparition, au contraire ! Cette loi révisée édicte également des règles précises concernant la régulation afin que les animaux protégés ne soient pas menacés. De plus, la protection de la nature et des animaux y est globalement renforcée.

La loi révisée permet également une gestion pragmatique sous autonomie et responsabilité des cantons qui pourront prendre davantage de mesures. Les attaques répétées des grands prédateurs sur les animaux de rente découragent les éleveurs qui investissent beaucoup d'efforts et d'argent pour le bien-être de leurs troupeaux. **Gérer ces situations conflictuelles est une nécessité.** Cette révision permet de le faire tout en respectant des règles claires. La coexistence, l'équilibre et la sécurité entre les animaux, les paysages et les humains seront donc renforcés dans les régions à vocation touristique et agricole.

Grâce au soutien de la Confédération, la loi révisée permettra d'améliorer les milieux naturels: les réserves d'oiseaux migrateurs, les sites de protection de la faune sauvage et les corridors faunistiques. Ces mesures contribuent à la diversité des espèces. Elles aident à préserver tant l'habitat naturel de la faune sauvage que la protection de la nature. La biodiversité se verra ainsi renforcée grâce à cette révision.

La régulation contrôlée de la faune est nécessaire car elle préserve les forêts de dégâts excessifs. Le devoir de veiller au rajeunissement naturel par des essences adaptées à l'évolution du climat, par exemple, est inscrit dans la loi. L'agriculture de montagne et l'exploitation alpine peuvent ainsi perdurer et contribuer à l'entretien d'un paysage sécurisé et attractif tant pour ceux qui y vivent que pour les touristes.

Les agricultrices et agriculteurs ainsi que les chasseuses et les chasseurs cultivent des traditions depuis la nuit des temps. Leur savoir-faire, connaissance et respect de la nature ainsi que des animaux ont permis de façonner le paysage et de favoriser les activités de montagne que nous connaissons. Déjà très exigeante, la formation de chasse se voit renforcée, tout comme les examens – théorie, pratique et tirs. Bien que déjà pratiquée, lorsque nécessaire, par les chasseurs depuis plusieurs décennies, la recherche au sang des animaux blessés devient obligatoire. Le chasseur, en tant qu'expert de terrain, respecte la faune et la nature, et contribue ainsi au renforcement de la protection des animaux et de la santé animale en général.

En résumé, la loi révisée sur la chasse est un bon compromis pour de nombreux acteurs. Elle fournit un instrument moderne pour réguler de manière mesurée la population de grands prédateurs. Selon les principes du fédéralisme, elle redonne des compétences aux cantons, réglant ainsi les problématiques des spécificités territoriales locales. Parallèlement, elle protège davantage certains animaux sauvages et prend en compte les intérêts tant de la nature, de la population que des agriculteurs et des chasseurs.

Florence Gross

Vice-Présidente PLRV

Alexandre Berthoud

Vice-Président PLRV

Philippe Duperrex

Co-Président campagne LChP



La nouvelle génération reprend le travail des vignes du Cercle

La vigne du Cercle Démocratique Lausanne est située à Chardonne. Historiquement, elle était propriété de M. Pierre Regamey, président d'honneur du Cercle. Dans les années 1950, Jean-Jacques Morel, papa de Jean-François Morel fit l'école de viticulture à Marcelin. C'est là qu'il eut Pierre Regamey comme professeur qui acheta une vigne à Chardonne et lui demanda s'il était intéressé à la travailler, ce qu'il accepta avec plaisir.

Comme vous le savez tous, c'est cette vigne que le Cercle Démocratique Lausanne a acheté en 2004 après le décès de M. Regamey.

A cette époque, c'est Jean-François Morel qui s'en occupait depuis la reprise en totalité du domaine de son père en 1997, après plusieurs années de collaboration avec lui.

Jean-François Morel est donc sollicité pour continuer à prendre soin de cette vigne et s'occuper de tous les travaux de la vigne ainsi que de la vinification des deux vins du Cercle.

2020 marque la reprise du domaine viti-vinicole de Jean-François Morel par sa fille Delphine, 4^{ème} génération. Le domaine comprend actuellement 6.5 hectares de vignes répartis sur quatre lieux de production, soit Chardonne



et Saint-Saphorin en Lavaux, ainsi que Yvorne et Ollon dans le Chablais vaudois.

Appuyée par ses parents, Delphine décide de se concentrer sur le travail de cave, de la réception de la vendange, aux vinifications et mises en bouteilles ainsi que la commercialisation et l'administratif du domaine.



Concernant le travail des vignes, elle engage M. Nelson Dagraça qui s'occupe des vignes du Chablais et M. Xavier Fonjallaz, jeune vigneron tâcheron qui est en charge des vignes de Lavaux, et donc celle du CDL.

Xavier a fait un apprentissage de vigneron, puis l'école supérieur de viticulture à Changins. Delphine quant à

elle s'est formée à l'école d'œnologie de Changins après plusieurs années passées dans le domaine commercial. Forts de leurs expériences dans diverses exploitations à la Côte, en Lavaux, au Chablais, en Suisse alémanique et même en Afrique du Sud, cette jeune équipe engagée mettra tout en œuvre pour gérer au mieux la vigne du Cercle, ainsi que ses vins.

La famille Morel vous accueille avec plaisir à Chardonne pour une dégustation ou visite de cave. N'hésitez pas à les rencontrer et acheter les magnifiques bouteilles du Cercle !





CŒUR À CŒUR

par Dr Eric Rochat

Commission Santé & Social

TOUBIB *or not* **TOUBIB**



© adobestock

Il y a de cela plus de cinquante ans et, si les formes des événements se simplifient, si leurs couleurs s'estompent, l'émotion jaillit intacte à l'évocation du souvenir.

J'avais quinze ou seize ans et il me fallait choisir une profession. Avantage du gymnasien sur ses camarades, un temps de réflexion prolongé de deux à trois ans et un éventail de choix plus ouvert. Des parents enseignants, dynamiques et aimés; un grand-

père horloger et l'autre chef de train, admirés pour leur professionnalisme et leur charisme; des pasteurs inspirés, jeunes et engagés; un meunier, un ébéniste, des paysans juges de paix; un médecin de famille, calme, chaleureux et posé, sentant bon la pipe et dont la

grande oreille froide faisait frissonner mon dos encore adolescent, le stéthoscope n'ayant pas encore chez lui droit de cité. Et c'est lui que j'ai suivi; c'est lui auquel j'ai voulu ressembler, sans autre repère que la confiance qu'il inspirait à ses malades, que l'admiration que mes parents et moi lui portions, que l'intuition qu'un jour peut-être je pourrais, comme lui, sonner et pousser directement la porte, expliquer, rassurer et consoler.

Etre médecin. Il n'y en avait jamais eu dans la famille

Il y en avait si peu dans la petite ville où j'ai grandi. Pas de modèle donc mais des images. Bien sûr ils avaient des enfants, camarades de collège et d'études, et de m'étonner alors qu'ils soient... comme moi! J'ignore alors que je vais devoir répondre par des mots, des gestes et une attitude adéquate à la confiance que me fait a priori le malade et personne ne m'informe de la relation au corps que je vais devoir apprendre et vivre; personne ne me répète qu'un médecin touche et palpe. Cela paraît si évident mais que sait l'adolescent de la peau, du corps, de l'odeur, de la nudité au milieu des années soixante? Est-ce d'ailleurs si différent aujourd'hui? N'ayant pour tout modèle anatomique et émotionnel que mon propre corps encore inaccompli, je ne sais pas qu'il va falloir dompter très rapidement mon être intime pour pouvoir aider ceux qui me sont confiés.

Lors du mois de stage infirmier que tout étudiant en médecine accomplit alors durant sa première année d'étude, le père chirurgien d'une de mes camarades de classe m'interpelle sur l'étagé où je pousse quelques lits. «Eric, suis-moi et viens écouter le cœur d'un bébé dans le ventre de sa mère». Dans la grande salle d'examen, toute de blanc cérusé et de nickel, la mère est là, entièrement nue

sur le lit, tout sourire avec son ventre au huitième mois, brillant et tendu. Le médecin me tend le stéthoscope obstétrical, court sablier de bois dont l'extrémité en trompette s'applique sur la paroi abdominale et l'autre, plus aplatie, à l'oreille de l'examineur.

Choix cornélien pour le jeune homme ému: oreille gauche ou oreille droite? Ou plutôt: le visage entre les seins ou entre les jambes? J'ai tenté d'ausculter mais vous assure que, dans ma confusion, je n'ai rien entendu et ne sais quelle oreille j'ai privilégiée.

Entrer en médecine comme on entre en religion, la comparaison est tout à la fois fausse et vraie. Fausse car les ordres religieux, tournés vers l'adoration, l'imitation et le rapprochement du Très-Haut, contiennent les pulsions et pensées en un corset de règles à ne pas transgresser. A l'opposé, le médecin, au-delà de ses compétences techniques, scientifiques et diagnostiques, recourt à tout moyen raisonnable pour accompagner, traiter et guérir son malade: niveau de langage, gestuelle, empathie, confiance et même parfois mensonge ne sont que quelques exemples de la panoplie infinie des outils à disposition. Comparaison vraie car, comme pour le religieux qui prononce ses vœux, le médecin va placer le malade au-dessus de ses obligations propres, de ses soucis et même de ses proches. Je dis bien le malade et non les malades dans leur ensemble, ceux dont les rendez-vous peuplent les consultations quotidiennes. Le malade, celui qui a impérativement besoin de vous et qui, à l'instar de la divinité pour le religieux, devient désormais et pour un temps le premier devoir, le premier intérêt, la seule préoccupation, au-delà de toute autre contingence, fût-elle familiale.



CLIC-CLAC...

... bal masqué au MCBA

© p.a.meystre



... sous la tonnelle...



© art-direction



... et en Emmental



A votre service depuis 1954.



www.groux-graphstyle.ch

021 641 61 41



www.morel-vins.ch

Cave: Rue Village 20
021 921 96 19
info@morel-vins.ch

1803 Chardonne
079 666 91 81

Guy Gaudard s.a.
MAITRISE FEDERALE
**ELECTRICITE
TELECOM**
Av. de Chailly 36 · 1012 Lausanne
021 711 12 13 · info@gaudard.ch



Assurances & Conseils SA

Michaël Diserens - votre courtier en assurances

Un seul interlocuteur à vos côtés
et toutes vos assurances en sécurité

Route de Prilly 23

1023 Crissier

info@mdassurances.com

078 / 626 92 49

021 / 635 36 06



021 784 80 70



La passion du transport !

metraux-transports.ch



LA GÂCHETTE

par Jean-Pierre Pasche
Commission tir



SECTION DE TIR DU CDL

Dates d'entraînement 2020-2021

Les jeudis dès 19 heures

Locaux du CDL sous-sol de l'immeuble du Vaudois
Place de la Riponne 1 à Lausanne

2020

8 octobre

22 octobre

5 novembre

19 novembre

3 décembre

17 décembre (arbalète)

2021

7 janvier

21 janvier

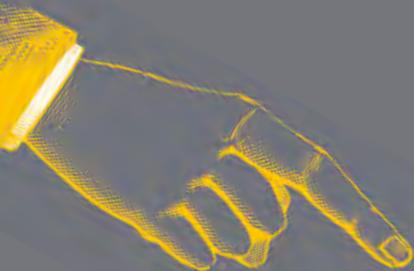
4 février

18 février

4 mars (tir de rattrapage)

Vous avez toujours eu envie de faire du tir, mais vous n'avez jamais osé vous lancer. Pour rappel, tous les membres du CDL peuvent faire partie de notre section-tir, vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Ça vous tente. Alors il vous suffit de vous inscrire par mail auprès de Jean-Pierre Pasche (tir@cercle-democratique.org).



À noter

ORIENTATION JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL
et par téléphone
Pascal Nicollier, tél. 021 944 42 42

COMMISSION SANTÉ & SOCIAL

santesocial@cercle-democratique.org

COMMANDE DE VIN DU CDL

Dégustations et commandes

Visitez la cave de Jean-François Morel à Chardonne
(Rue du Village 20) le jeudi soir de 17h à 19h, ainsi que
le samedi matin de 10h à 12h d'avril à décembre
(sauf jours fériés).

Vins du Cercle

Le Blanc et le Rouge
du CDL à Fr.14.-/bouteille



LE CALENDRIER

05.09.2020

*Apéro sous la tonnelle du
Cercle à Chardonne, le dernier
de la saison*

16.09.2020

*Assemblée générale
à l'Hôtel Mirabeau*

22.09.2020

*Visite du rucher école
de la Pichollette,
Le Mont-sur-Lausanne*

26.09.2020

*Sortie d'automne
au Val d'Hérens*

13.10.2020

*Débat politique
Café-rest. du Vieux-Lausanne*

04.12.2020

*Soirée annuelle
à l'Hôtel Mirabeau*

